La rentrée solennelle des Facultés catholiques de Lille

LA TRIBUNE PENDANT LE DISCOURS DE MGR LESNES (Ph. J. de Rx.)

On remarque, au premier plan, et de gauche à droite: M. LE CHANOINE DECONINCK, *vice-recteur*. L.L. E.E. N.N.S.S. JANSOONE *et* CHOLLET; S. EM. LE CARDINAL LIENART; S. E. MGR DUTOIT; MGR LESNES, *recteur des Facultés*.

Pour un ancien de l'«Alma mater» c'est toujours une émotion bien douce que de retrouver les vénérables amphithéâtres et les vastes couloirs où se répercutaient sans fin nos cris joyeux d'étudiants des années d'après-guerre — et il est plus doux encore de retrouver immuables les costumes et les traditions des maîtres vénérés dont l'enseignement nous a dispensé en même temps qu'à des générations de jeunes catholiques accourus de toutes les provinces de France, la science éclairée et contrôlée par la discipline intellectuelle que la foi seule peut garantir.

Les étudiants d'alors suivaient plus nombreux et avec plus d'empressement la séance solennelle d'inauguration et, chaque fois, l'évocation par M. Lesnes des grandes figures qui présidèrent à la fondation des Facultés catholiques du Nord de la France, Mgr Baunard, puis Mgr. Hautecœur, les beaux-frères: Ph. Vrau et C. Féron-Vrau, les premiers professeurs: MM. de Varelilles-Sommieres, Ory et Delachenel, entre autres... était accueillie par des tempêtes d'applaudissements. Les générations ont passé... mais nous aimons à croire que nos successeurs sur les bancs des «amphis» ont gardé notre culte pour ces pionniers de l'enseignement supérieur catholique.

Au cours d'un dîner offert, en l'hôtel académique, Mgr. le Recteur avait réuni autour des évêques de la province ecclésiastique de Cambrai: S. Exc Mgr. Cholet, archevêque de Cambrai; S. Em. le cardinal Liénart, évêque de Lille; S. Exc. Mgr. Dutoit, évêque d'Arras; S. E. Mgr. Jansoone, évêque auxiliaire de Lille; l'élite intellectuelle catholique, représentée par les doyens de Faculté, les directeurs d'Instituts annexes, et plusieurs personnalités régionales.

Au dessert, Mgr. Lesnes salua ses invités et d'abord les prélats, puis il eut un mot aimable pour chacun des présents.

Mgr. l'archevêque de Cambrai rappela ensuite aux professeurs, leur devoir de se montrer toujours et partout, même descendus de leurs chaires, des professeurs de l'Université catholique; aux étudiants, de se montrer toujours plus dignes de l'«Alma mater». Et l'éminent archevêque métropolitain conclut en annonçant les honneurs que le Saint-Père et N.N.S.S. les evêques, accordent à divers membres du corps professoral.

La séance solennelle de rentrée

A 15 h. 15, NN. SS. les Evêques précédés des massiers, et devançant eux-mêmes le corps professoral en toge, faisaient leur entrée dans l'Aula maxima, dont le parterre était abondamment garni, et au premier rang duquel, nous avons remarqué MM. le docteur Douvrin, Mes Théry, Derilly, etc... avocats au barreau de Lille; MM. Alfred Thiriez, Arreckx, etc...

Le rapport de Mgr Lesne

Après la prière, Mgr Lesnes prit la parole pour un remarquable rapport sur la vie de l'Alma mater, durant l'année scolaire écoulée.

Ayant rendu hommage au Saint-Père, Mgr le recteur fit connaître d'abord le résultat des élections au sein des diverses Facultés et la personnalité des nouveaux doyens, MM. le chanoine Piro, en théologie, docteur Lepoutre en médecine, Delepine en sciences; M. le vice-recteur, chanoine Deconynck, à l'école de commerce.

Puis, ce fut l'éloge des défunts de l'année, avec mention spéciale pour le Révérendissime dom Paul Delatte, ancien abbé de Solesmes.

Du long et si intéressant rapport de Mgr le recteur, que nous voudrions citer entièrement tant il est riche de substance, nous avons retenu entre autres points que le chiffre des hospitalisés dans les dispensaires de l'Université, avait bondi de 5 000 en 1935, à 12 000 en 1937.

A l'association des «anciens», M. le docteur Douvrin, qui est fait chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, est remplacé comme président, par M. le bâtonnier Derilly. M. Joseph Danel devient aussi chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, tandis que M. le chanoine Piro, est nommé chanoine honoraire de N.-D. de la Treille.

Signalons, enfin, que le chiffre total des inscriptions des étudiants, n'a été que de 900, mais que l'on constate déja un heureux indice de relèvement.

En résumé, la marche ascendante de l'établissement d'enseignement supérieur du boulevard Vauban, continue en dépit de tous les obstacles, et les catholiques du Nord, peuvent être fiers de leur œuvre.

La conférence de M. le professeur Legrand

Ce rapport est salué de longs applaudissements. M. le professeur Legrand vient ensuite parler de «l'hygiène mentale et de l'éducation de l'enfant». Une heure durant, il tint l'auditoire suspendu à ses lèvres, et il montra les responsabilités des parents dans la formation des enfants, dans l'élaboration de l'équilibre mental des enfants, en indiquant les remèdes et les moyens préventifs.

L'allocution de Mgr Dutoit

Il appartenait à l'éminent évêque d'Arras, Mgr Dutoit, de remercier les précédents orateurs, puis de définir magistralement, avec l'autorité qui s'attache à sa parole éloquente et persuasive, les devoirs des catholiques, vis-à-vis de leur université, foyer de science catholique, et foyer de rayonnement extérieur; auxiliaire essentiel de l'Action catholique, à qui elle fournit les cadres indispensables. Outil merveilleux, et légal et qu'il s'agit d'utiliser à plein rendement, avant de songer à exiger plus, des pouvoirs publics.

Cette allocution est soulignée de chaleureux applaudissements.

Le palmarès

M. le chanoine Labbe donne ensuite lecture de la liste générale des médailles, obtenues durant l'année 1936-1937, par les étudiants.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE

Section philosophie. — Médaille d'argent: Lucien Kieffer, méd. de bronze: Augustin Lucien Kieffer; méd. de bronze, Augustin Giard, Henri Frevin.

Section théologie. — Médaille d'argent: Pierre Poirier, Henri Eliecque; 1re méd. de bronze: Gérard Dujardin; 2me méd. de bronze: Henri Desmettre, André Veyer.

FACULTÉ DE DROIT

3me année de licence. — Prix Carpentier-Tannin offert à l'étudiant qui en 3me année a obtenu la plus forte moyenne: Etienne Gauthier; 2me médaille d'argent: Pierre Rézette, méd. de bronze: Germaine Masure, Jacques Hervieu, André Parent, Jean Trouart.

2me année de licence. — Méd. de bronze: Joseph-Marie Stoven.

1re année de licence. — Méd. de bronze: Edouard Lembrez, Roger Roquette.

2me année de capacité. — Méd. d'argent: Edmond Goguenheim.

1re année de capacité. — Méd. de bronze: Jules Hoste.

Prix des exercices de parole. — Médaille d'argent: Etienne Bernard.

Prix Herlin décerné à l'étudiant de 3me année ayant obtenu la meilleure moyenne des compositions de droit civil des trois années: Pierre Rézette.

Lauréat de l'Association fédérale des anciens étudiants: Pierre Rézette.

Prix de la Société de statistique et d'économie politique. — Grande médaille de vermeil: Francis Dubly.

Concours général des Facultés libres de droit. — 1re mention: Germaine Masure, 2me mention: Hélène Craye.

FACULTÉ DES LETTRES

1re année. — Méd. d'argent: Richard Arnandez; méd. de bronze: le R.P. Jean-Pierre Inda, Benjamin Le Caer, Edouard Foster, Mère Marie de saint Charles, Lucien Moutiard.

2me année. — Méd. d'argent: le R.P. Joseph Lesage, Michel Degrave; méd. de bronze: Gérard Longueval, Marcel Buquet, Alice Thomas, Dame Marie-Agnès Lemaire; rappel de médaille: Dame Cécile Delesalle, M. l'abbé Louis Beghin.

FACULTÉ de MÉDECINE et de PHARMACIE

1re année de médecine. — Méd. d'argent: Antoinette Clerc; méd. de bronze: Gustave Lemaire, Marc Le Tallerry.

5me année de médecine. — Méd. d'argent: Andrée Rossignol; méd. de bronze: Philippe Boudailliez, Jacques Rogez.

Médailles d'internat. — Argent: sortie: André Lugez, entiec: Adrien Baude, René Dehouck.

Pharmacie. — 1re année: méd. d'argent: René Masse; méd. de bronze: Françoise de Berny, Marcel Faringuait. — 2me année: méd. de bronze: Michel Hayet, Roger Boulch. — 3me année: méd. d'argent: Jean-Marie Laude; méd. de bronze: Charles Fremault, Madeleine Lequien.

Prix de la Fédération des anciens étudiants: M. Jacques Fanlaux.

FACULTÉ DES SCIENCES

Licence. — Méd. d'argent: René Moutardé, Mère Marie-Angèle de Bonnières; méd. de bronze: Frère Tran-Van-Thien.

P. C. B. — Méd. d'argent: Germaine Dubuisson, Jean-Michel Garnier; méd. de bronze: Louis Dambrine, Stéphane Guisnet.

ÉCOLE DE HAUTES ÉTUDES INDUSTRIELLES

Médailles de bronze: Théo Hannart (G.3), Alexis Tiberghien (G.2), Eugène Lorthiois (E.2).

ÉCOLE DE HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

Médailles de bronze: Michel de Segonzac, Francis Gonnet.

ÉCOLE des SCIENCES SOCIALES et POLITIQUES

Médaille d'argent: le R.P. Jean-Baptiste Kao; méd. de bronze: le R.P. Gonzalo Poulin.

ÉCOLE DE SERVICE SOCIAL

Médaille d'argent: Madeleine Van den Bouane (2e année), Denise Delsartes (1re année); méd. de bronze: Anne-Marie Sant (1re année).

ÉCOLE D'INFIRMIÈRES VISITEUSES

Médaille d'argent: Thérèse Bourgois; méd. de bronze: Geneviève Manest.

ÉCOLE DE SAGES-FEMMES

Médailles d'argent: Marguerite Delaroutzee, Denise Pache.

LE PROBLÈME DES SALAIRES

Les Syndicats libres demandent qu'un effort soit fait dans le sens de l'augmentation des allocations familiales particulièrement pour les familles où la mère reste au foyer

A propos de la publication du nouveau coefficient du coût de la vie, qui marque une hausse de 11.28 %, l'Union locale des Syndicats libres de Roubaix-Tourcoing rappelle la position de principe qui a été prise par l'Union régionale du Nord:

« La hausse verticale du coût de la vie requérant une augmentation générale de tous les salaires et traitements, le caractère anormal de la crise que nous traversons oblige à tenir, en outre, un compte spécial de la situation particulièrement éprouvée de certaines catégories de travailleurs.

« Un effort donc, dans tous les cas doit être fait spécialement en faveur des bas salaires assurant le minimum vital et dans le sens de l'augmentation substantielle des allocations familiales payées intégralement par mensualités, même en cas de chômage partiel ou de courte maladie.

En matière d'allocations familiales la justice sociale demande qu'un barème différencié soit établi en faveur des familles où la mère reste au foyer, ce barème assurant des taux sensiblement relevés dès le premier enfant. »

Les syndicats libres, qui étaient déja intervenus près des organisations patronales à la date du 17 novembre, pour leur demander des entrevues sur cette question, leur ont adressé dès la publication du nouveau coefficient une nouvelle lettre de rappel.

Les salaires dans la banque

Le Comité régional des Syndicats libres du Nord de la France, nous communique:

Devant l'accroissement continu du coût de la vie officiellement constaté par la publication des derniers coefficients, la Fédération française des syndicats d'employés (C.F.T.C.) a adressé une lettre à M. le président de l'Union syndicale des banquiers à Paris.

Se référant aux possibilités données par l'article 36 de la convention nationale, la Fédération des employés (C.F.T.C.) demande que, dans un bref délai, la commission paritaire soit réunie en vue d'examiner l'éventualité d'un relèvement des minima de salaires fixés par la dite convention ainsi que le taux des allocations familiales.

Cette lettre demande également que soit étudiée la demande faite en avril dernier et tendant à accorder une prime mensuelle de 200 francs au père de famille dont l'épouse reste au foyer.

— Tous les postes allemands et japonais ont radiodiffusé jeudi matin une émission germano-japonaise à l'occasion du premier anniversaire du pacte contre le Komintern.

— MM. Daranyi et de Kanya, accompagnés de M. Sztojay, ministre de Hongrie à Berlin, ainsi que de toute la délégation hongroise, ont été reçus jeudi par le Fuhrer.

CARNET

Mariages

— Samedi 27 novembre, à 11 heures, sera célébré en l'église Ste-Catherine, à Lille, le mariage de **M. Emile Roussel,** avec **Mlle Nicole Voituriez.**

Après la cérémonie religieuse, les familles recevront à la sacristie. 278

Tél. 769 Tg — TAPIS de l'USINE à la CLIENTELE — *A. ROMBEAU et Cie* — 16 bis, Rue de Turenne - TOURCOING — Remise spéciale sur tarif de fabrication jusqu'au 25 décembre. - Magasin toujours ouvert même samedi après-midi. 21320

Le DIMANCHE de Roubaix-Tourcoing

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU DIMANCHE 28 NOVEMBRE 1937

PAGE I. — *Bonnets de catherinettes.*

PAGE II. — *Toujours vers l'Ouest* (PAUL-LOUIS HERVIER). — *La chorale St-Jean-Baptiste, à Roubaix.* — *Le faucheux* (HENRI CABAUD). — *La chorale «Fraternité» et son nouveau drapeau, à Roubaix.*

PAGE III. — *Dramatiques appels* (PAUL-LOUIS HERVIER). — *La troupe Portier dans «Eugenie Grandet», à Wattrelos.* — *L'Harmonie municipale de Wervicq-Sud.*

PAGE IV. — *La mode.* — *Rajeunissement* (YVONNE FOURDRAIN-DENUTTE). — *Le coin de la cuisinière.*

PAGE V. — *Adieu, mon pauvre amour!* roman.

PAGE VI. — *Une misère dorée,* roman.

PAGE VII. — *La Reine des Flandres et le Comite des fêtes de la Fosse-aux-Chênes, à Roubaix.* — *Des lecteurs du «Journal de Roubaix» au 151e R.I. à Metz.* — *Les Pasquilles du Broutteux* (JULES WATTEEUW). — *Pour la jeune maman* (M. COMOLET-SUE). — *Fantaisies.*

PAGE VIII. — *Les Sports.*

PAGE IX. — *Un enlèvement* (EUGÈNE DEVRETON). — *Chronique avicole.* — *Choses et autres.*

LE NUMÉRO: 10 PAGES — VINGT-CINQ CENTIMES

— Sept cent mille francs de titres au porteur ont été dérobés au domicile de M. le docteur Thomas, rue Guersaut, à Paris.

— Le valet de chambre de Raimu, Marcel Leduc, avait, étant en état d'ivresse, frappé son maître. Il a été condamné par le tribunal correctionnel de Toulon, à 25 frs d'amende pour coups et à 5 frs pour ivresse.

Roubaix

Aujourd'hui, vendredi 26 novembre:

Aujourd'hui: sainte Victorine; demain, saint Achaire.

Soleil: Lever, 7 h. 17; coucher, 15 h. 59.

Lune: Dernier quartier du 25; nouvelle le 2.

Bulletin météorologique pour la journée du 26 novembre (région Nord: Très nuageux et brumeux se couvrant l'après-midi; quelques pluies; vent variable faible; minimum de température en baisse de 2 à 3 degrés sur la veille.

Pharmaciens de service de nuit. (A ne déranger qu'en cas d'absence du pharmacien habituel): MM. Verraeghe, 32, rue du Bois et Van den Bogaert, 65, rue Jules-Guesde.

Caisse d'Epargne: de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

Consultation de nourrissons du Comité roubaisien de protection de l'Enfance: de 10 h. à 11 h., à la crèche de la rue Marie-Buisine, et de 16 h. à 17 h., au local de la Goutte de lait.

La fièvre aphteuse sévit à Roubaix

Un arrêté préfectoral déclare infecte de fièvre aphteuse toute la partie du territoire de la ville de Roubaix délimitée par le boulevard Industriel, la rue de Lannoy, le boulevard de Belfort, le boulevard de Beaurepaire et la ligne de chemin de fer de Menin, jusqu'au boulevard Industriel.

Halle Flipo: Délicieux café, le 1/2 kg., 8.50.

Une conférence du R.P. Piat à Saint-Jean-Baptiste

Aujourd'hui, vendredi 26, à 20 h. 15, au Cercle, 18, rue Jean-Baptiste Notte, aura lieu la seconde conférence d'hiver de la F.N.C. Le R.P. Piat, franciscain, y parlera de Saint François d'Assise. Des projections nombreuses et variées illustreront sa conférence.

BIEN MIEUX QUE LE SAVON en pollettes, **BLANCO-COMPLET,** poudre de savon oxygénée, non seulement nettoie merveilleusement, mais aussi détache, désodorise et assainit le linge de corps. Une cuillère à soupe par deux litres d'eau tiède ou froide. 21317

Une réunion spéciale du Cercle polyglotte

A l'occasion de la Ste-Catherine, tous les polyglottes sont cordialement invités à la réunion plénière de ce soir vendredi 26, à 20 h. 30.

Cette invitation s'étend par conséquent à toutes les sections. En raison de l'importance de l'effectif féminin, la section artistique a établi un brillant et savoureux programme qui plaira à tous et surtout aux nombreuses «polyglot mises».

UNE «PLUIE D'OR»...

Venez voir ruisseler dans la vitrine de **LEMATRE,** 327, **Grande-Rue, Roubaix,** une véritable «pluie d'or».

25.000 francs de prix vous attendent, que vous pouvez gagner seulement en regardant sa vitrine magique «Pluie d'or».

Venez voir cette curiosité sensationnelle: 327, **Grande-Rue.** 21318

La Saint-Nicolas à l'Amicale des Anciens du Nouvion

L'Association amicale des Anciens du Nouvion, filiale de l'œuvre des Colonies de vacances de la Fédération des Amicales, organise pour le dimanche 5 décembre, à 15 h., une fête de famille à l'occasion de la Saint-Nicolas.

Cette matinée aura lieu dans la salle des fêtes du Foyer des Amicales, 42, rue d'Alsace, et l'entrée en sera entièrement gratuite. Un programme de choix a été élaboré par le comité et tous, petits et grands, sont assurés de passer un excellent moment.

Les enfants membres de l'Amicale des Anciens du Nouvion recevront à l'entrée de la salle, un billet de participation à la loterie comportant de nombreux lots consistant en jouets, et articles d'écoliers. Nous publierons incessamment le programme de cette matinée, pour laquelle les places pourront être retenues 42, rue d'Alsace, le dimanche 28, de 10 h. à 12 heures.

LAVEZ DONC VOS LAINAGES AVEC BLANCO COMPLET. 21313

Le recensement de la classe de 1938

L'inscription sur les tableaux de la classe 1938, des jeunes gens nés du 1er janvier au 31 décembre 1918, aura lieu aux jours et heures ci-après:

Ceux nés en septembre, le vendredi 26 novembre, de 8 h. 30 à 11 h.; ceux nés en octobre, le même jour, de 14 à 16 h. 30.

Ceux nés en novembre, le samedi 27, de 8 h. 30 à 11 h.; ceux nés en décembre, le même jour, de 14 à 16 h. 30.

Les intéressés doivent se munir du livret de famille de leurs parents, ou de toute pièce en tenant lieu.

Ceux qui sont nés d'un père étranger, ne à l'étranger et qui n'ont pas encore souscrit la déclaration en vue d'acquérir la nationalité française doivent être accompagnés de leur père ou de leur représentant légal.

Les parents doivent suppléer les jeunes gens engagés volontaires ou absents.

LAVEZ DONC VOS SOIERIES AVEC BLANCO COMPLET. 21314

A l'Amicale-Photo

Ce soir, vendredi, au siège 181, Grand'rue, à Roubaix, M. Wanderscheid, dont les causeries sont toujours si intéressantes et pratiques, fera une démonstration sur la présentation des épreuves photographiques.

Cette démonstration aidera grandement les participants au concours de fin d'année de l'amicale.

LANGUE DE BŒUF à 5.50 la livre sans os. Boucherie Depuydt, 13, rue de Lannoy. 3d

Le paiement des chômeurs

Le paiement des chômeurs aura lieu demain samedi, rue de l'Ermitage, dans l'ordre ci-dessous: 8 h. 30, N° 1 à 4.198; 9 h., N° 4.199 à 7.883; 9 h. 20, N° 7.884 à 10.905; 9 h. 40, N° 10.906 à 14.206; 10 h., N° 14.207 à 16.881; 10 h. 20, N° 16.882 à 19.679; 10 h. 40, N° 19.680 à 22.196; 11 h., N° 22.197 à la fin.

CHARBONS

Les Etabl. **Nord-Charbons** offrent gracieusement pour toute livraison de 1.000 kg. de charbon: 12 verres bière et 12 verres à vin style moderne. Pour 500 kg., il ne sera offert que 12 verres vin. - Tout venant 1re qualité, 270 fr. la tonne. Criblé sans poussières, 285 fr. la tonne. - 22, Quai de Gand, Rx (Tél. 301.58). 21227

Le noyé inconnu est identifié

Le noyé inconnu du quai de Gand, retiré de l'eau mardi soir, a été identifié hier à la morgue où son l'avait transporté. Il s'agit de M. Vaillant Hecquefeuille, 53 ans, manœuvrier, domicilié rue Edouard-Vaillant, square des Acacias, 37.

Le défunt a été reconnu formellement par sa femme et d'après les déclarations de celle-ci il est permis de penser que M. Hecquefeuille sera tombé à l'eau accidentellement, trompé sans doute par l'obscurité.

C'est d'ailleurs ce qu'a conclu M. Uriac commissaire de police, chargé de l'enquête.

Un feu de cheminée

Jeudi matin, vers 6 h., un feu de cheminée s'est déclaré à l'école libre du boulevard de Mulhouse.

Ce commencement d'incendie ayant l'air de prendre des proportions inquiétantes, les pompiers furent mandés et ceux-ci, avec une cartouche spéciale, eurent tôt fait d'éteindre le feu qui avait pris dans la suie.

Les dégâts sont peu importants; pourtant, divers objets dont des peintures et une tapisserie ont été brûlés ou détériorés.

Un vélomoteur disparaît, rue du Curé...

M. Emile Bertrand, 36 ans, commerçant en motos et cycles, 15 bis, rue du Curé, a déposé une plainte contre inconnu.

Le plaignant déclare que, lundi dernier, entre 16 h. 30 et 18 h., on a enlevé dans le couloir de son atelier situé 22, rue du Curé, un vélomoteur tout neuf qu'il avait déposé là en attendant. Cette machine valait 2.400 francs.

...et un vélo, rue du Collège

D'autre part, M. Raymond Desobry, 35 ans, magasinier, domicilié, 30, rue des Récollets, cour Pollet, 6, a lui aussi déposé une plainte pour vol de son vélo.

Souffrant d'une rage de dents, il était entré hier dans le cabinet d'un dentiste, rue du Collège, laissant sa bicyclette à la porte de l'immeuble. Et pendant qu'on lui arrachait la dent malade, un «becanier» lui enlevait son vélo!

La police recherche les auteurs de ces deux vols.

CHAMBRE SYNDICALE CÉGÉTISTE DES EMPLOYÉS DE ROUBAIX ET ENVIRONS. — **Section des concierges.** — Réunion le dimanche 5 décembre, à 10 h., à la Bourse du Travail, 78, boulevard de Belfort. A l'ordre du jour: étude de la convention collective; les salaires et les congés payés.

— **Section de la métallurgie.** — Une réunion d'information se tiendra le dimanche 28, à 10 h., à la Bourse du Travail. A l'ordre du jour: examen de la convention collective des employés et techniciens; compte rendu des démarches effectuées à Lille et à Paris et des moyens d'action à envisager pour la signature de la convention.

ECOLE DE PERFECTIONNEMENT DES S.O.R. TÉLÉGRAPHISTES. — Ce vendredi, à 19 h. 15, quatrième conférence en salle de l'E.P.S.O.R. du Génie sapeurs télégraphistes de la première région, pour son annexe de Roubaix-Tourcoing et leurs cantons, amphithéâtre Colbert. Entrée, 16, rue de Gand, Tourcoing.

Rappelons que cette école est la seule admise pour les grades de réserve des régiments et bataillons de sapeurs télégraphistes et que, pour s'inscrire, il suffit de se présenter à la séance muni de son livret militaire.

AMICALE DES ANCIENNES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PRATIQUE DE JEUNES FILLES. — La réunion mensuelle de l'Amicale des anciennes élèves de l'Ecole pratique aura lieu le dimanche 28 novembre, à 15 h., 17, rue du Château.

D'autre part, l'Association organise un the dansant pour le dimanche 5 décembre, à 16 h., dans les locaux de l'annexe, 17, rue du Château.

Un excellent jazz a été retenu pour cette matinée dansante. Toutes les amicalistes et leurs familles sont cordialement invitées à y assister. Quelques cartes d'invitations sont encore en dépôt à l'école, place Notre-Dame.

UNION NATIONALE DES PRISONNIERS CIVILS DE GUERRE. — Le dimanche 28 à 9 h. 30, réunion de commission; rapport sur la séance cinématographique et mise en vente des cartes. De 10 h. 30 à 11 h. 30, permanence pour adhésion et renseignements pour les formalités à remplir pour l'obtention de la médaille des prisonniers civils de guerre. Le secrétaire fait un appel pour l'achat et le placement des cartes. Les sociétaires en trouveront au siège, café de la Cloche d'Or, 6, rue du Maréchal-Foch.

SOCIÉTÉ AMICALE PROFESSIONNELLE DES CHAUFFEURS, CONDUCTEURS DE MACHINES. — Réunion obligatoire le dimanche 28 novembre à 18 h. au siège de la société. A l'ordre du jour: Inscriptions pour le banquet de Saint-Eloi qui aura lieu le 5 décembre.

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DE L'AMICALE DES MÉDAILLÉES DU TRAVAIL tiendra une permanence le dimanche 28, de 9 h. 30 à 11 h. au siège, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir: Paiement des allocations mensuelles aux quarantenaires, en prévision de l'assemblée du 19 décembre, dernier délai pour la remise des cartes. Il ne sera accepté aucune cotisation à la réunion de l'arbre de Noël.

ECOLE DE PERFECTIONNEMENT DES OFFICIERS DE RÉSERVE INFANTERIE. — Il est rappelé aux officiers l'exercice qui aura lieu aujourd'hui vendredi 26 sous la direction du capitaine Derreumaux. Heure et lieu de rendez-vous, 18 h. 30, à la Chambre de commerce, 3, rue de l'Hôtel-de-Ville.

AUX COMBATTANTS BELGES. — Réunion le dimanche 28 au local, café Vandeverchère, 110, rue Turgot. Permanence de 14 à 17 h. Les distinctions honorifiques mentionnées ci-après sont décernées aux membres dont les noms suivent: Décoration militaire: M. Emile Breyne; médaille de la victoire et commémorative: MM. Delsender Achille et Julien Vanderriest.

Prière de se munir de toutes pièces militaires, ainsi que de photographies pour ceux qui désirent obtenir la carte de réduction sur les chemins de fer belges et la carte du combattant.

AUX GROUPEMENTS BELGES. — Demain samedi 27, à 18 h., réunion mensuelle du groupe flamand. Dimanche 28, à 16 h., conférence publique avec le concours de M. Joseph Coole, sénateur de Courtrai. Le dimanche 5 décembre, à 16 h. 30, fête de saint Nicolas.

SOCIETE DE SECOURS MUTUELS St-CAMILLE. — Dimanche 28 novembre, permanence au siège, café du Sans-Souci, rue du Collège, 68, pour paiement des cotisations, renseignements, remise des livrets de la caisse chirurgicale, cartes pharmacie pour 1938. La permanence fonctionnera de 10 à 12 h.

LES ARTISANS RÉUNIS, 63, rue de Lannoy. — Tous les artisans du bâtiment sont invités à la réunion documentaire qui se tiendra au siège le lundi 29, à 19 h. 30. Une causerie sera donnée par M. Roland, architecte. Diverses communications seront faites relativement aux congés payés, allocations et assurances sociales.

GROUPEMENT ARTISANAL. — Ce vendredi 26, de 17 h. 30 à 19 h. 30, permanence 67, rue des Fabricants.

A L'AMICALE ERNEST-LEGOUVÉ. — Réunion générale demain samedi 27, dans le local habituel. Ordre du jour: fête Sainte-Catherine: surprise et tombola gratuite, remise des nouvelles cartes pour l'année 1937-1938. Nomination d'une nouvelle secrétaire.

SECTION (C.G.T.) DES TAILLEURS SUR MESURES, APPRÊCEURS, GILETIERES, CULOTTIERES DU SYNDICAT DE L'HABILLEMENT DE ROUBAIX-TOURCOING ET ENVIRONS. — Assemblée générale des ouvriers qui travaillent en ateliers et à domicile, le dimanche 28 novembre, à 9 h. 30, salle des Orphéonistes, place de la Gare, à Roubaix.

SYNDICAT CÉGÉTISTE DES OUVRIERS BOULANGERS ET PORTEURS DE PAINS. — Réunion le dimanche 28 novembre, à 10 h., à la «Bourse du Travail», 78, boulevard de Belfort. A l'ordre du jour: rajustement des salaires.

GRANDE-HARMONIE. — Ce vendredi 26 novembre, à 20 h. 15, répétition générale. A l'issue, souhaits à la buvette.

GRANDE FANFARE. — Ce vendredi 26, répétition générale à 20 h.

ACCORDÉONISTES DU CUL-DE-FOUR. — Ce vendredi 26, à 19 h. 30, répétition générale. Dimanche 28, à 9 h., réunion au siège, en tenue avec instrument pour sérénade.

ORPHEON LES INOFFENSIFS ET UNION AMICALE ET MUTUELLE DES MAITRES-TAILLEURS. — Les membres sont priés d'assister en groupe aux funérailles de Mme Hermance Surantyn, qui auront lieu le samedi 27, à 9 h., en l'église du Sacré-Cœur. Réunion à la maison mortuaire, rue de l'Ommelet, 198 ter, à 8 h. 45.

CHORALE SAINT-MARTIN. — Ce vendredi 26, à 19 h., répétition générale au siège, 35, rue du Vieil-Abreuvoir, pour les chants qui seront exécutés le dimanche 28 au cours de la bénédiction de l'église Sainte-Bernadette.

SOCIETE CHORALE «UNION DES TRAVAILLEURS». — Ce vendredi 26, pas de répétition; demain samedi 27, réunion à 20 h. pour assister au banquet.

SOYEZ Saint-Eloi - Saint-Nicolas — Chevalières, montres — CHOIX IMMENSE — 7, rue Pte-Motte Dernières nouveautés. 54

UN GRAND INCENDIE A ROUBAIX

Le feu détruit un stock important de matières, dans une usine, rue d'Iéna

1.500.000 francs de dégâts

L'ÉTAT DU HANGAR INCENDIÉ (Ph. J. de Rx.)

Nous avons relaté hier, en «Dernières nouvelles locales» qu'un incendie s'était déclaré à l'usine D. Halluin-Lepers, manufacture de laines filées, 13, rue d'Iéna à Roubaix.

C'est vers 1 h. du matin, au cours de la nuit de mercredi à jeudi, que le feu prit naissance dans un vaste hangar de 2.400 mètres carrés, servant d'entrepôt aux matières à usiner. D'importants stocks de laine filée et peignée, de déchets et de rayonne s'y trouvaient accumulés. L'alarme fut donnée par des cuviers d'une équipe de nuit occupés au fonctionnement d'une escargasse.

Le feu fut provoqué, croit-on, par une étincelle jaillie d'un moteur électrique, et qui enflamma des bourres de soie artificielle. De là, le feu se communiqua aux matières voisines et, en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, le hangar tout entier était en flamme, le feu trouvant un aliment facile dans l'importante quantité de textiles entreposés là.

Les ouvriers présents essayèrent bien de lutter contre l'incendie et avec force seaux d'eau, ils commencèrent à le combattre. Mais, malgré tous leurs efforts, ils ne pouvaient faire grand'chose avec le modeste matériel dont ils disposaient.

Fort heureusement, les pompiers, avertis aussitôt, arrivèrent peu après et mirent coup sur coup quatre lances en batterie. Mais malgré l'énorme avalanche d'eau qui s'abattait sur le foyer, celui-ci résista encore un bon moment, et il fallut plusieurs heures pour s'en rendre maître. La violence de l'incendie était telle que, malgré la promptitude et l'importance des secours le hangar fut complètement détruit sur une superficie de 400 mètres carrés. Quant aux matières qui s'y trouvaient, une bonne partie a été réduite en cendres, et le reste a été rendu inutilisable par l'eau et par les débris de toutes sortes qui les recouvrirent. D'autre part, la filature contiguë au hangar, a quelque peu souffert elle aussi, la cloison qui l'en séparait ayant rapidement cédé sous la chaleur du foyer.

Le feu proprement dit n'y pénétra pas mais les gaz produits par la combustion de la rayonne endommagèrent sensiblement les métiers et, notamment, la garniture de seize cadres.

L'incendie couva longtemps et hier encore, durant une bonne partie de la journée, il fallut continuer à inonder les décombres.

Seule, une expertise pourra déterminer exactement les dégâts; mais, dès maintenant, la direction de l'usine estime que ceux-ci ne seront pas inférieurs à un million et demi, dont 150.000 frs., pour le bâtiment sinistré.

L'usine elle-même n'ayant pas été atteinte — ou fort peu — le chômage se limitera à la retorderie où cinquante ouvriers vaqueront deux jours. Le personnel du reste de l'usine continuera à travailler normalement après avoir, toutefois, chômé quelques heures, hier matin.

M. Uriac, commissaire de police, a opéré les constatations d'usage.

CAFÉS HAVRE DÉLIS — EXCELSIOR — vendus EN BAISSE depuis le 25 AVEC GARANTIE de la même composition. - Cafés sélectionnés de la MEILLEURE ORIGINE. 60d

CROIX

La création d'une maternité au Croquet

A la suite de l'acquisition d'une propriété, par la ville, au Croquet, le Conseil municipal avait décidé d'y installer les services de la Maternité, actuellement à l'Hospice, rue des Ogiers.

Par lettre en date du 16 novembre, M. le ministre de la Santé publique a fait connaître que la demande de subvention formulée en vue de la création d'une Maternité n'est pas perdue de vue par ses services. Toutefois, il signale quelques réserves relevées par le comité technique.

Ces réserves portent sur quelques modifications à apporter aux plans du rez-de-chaussée et du premier étage, pour ce qui concerne l'office, ainsi que l'aménagement des lavabos et w.-c.

D'autre part, M. le ministre a demandé que l'Administration s'engage à couvrir la moitié de la dépense envisagée, en précisant le moyen financier qu'elle compte employer.

En conséquence, le Conseil, au cours de sa réunion du 17 novembre, a décidé d'accepter les réserves faites par le Comité technique du ministère de la Santé publique et d'inviter M. Caucheteux, architecte, auteur du projet, à apporter les modifications sur les plans de la Maternité. La ville prendra à sa charge la moitié de la dépense prévue et devra recourir à un emprunt pour faire face à sa quote-part, ainsi qu'il avait été dit dans la séance du 19 janvier.

Le Conseil a ajouté que sera retransmis à M. le ministre de la Santé publique, en vue d'obtenir une subvention sur le plan des grands travaux contre le chômage (tranche 1938), le dossier complet de cette affaire, en joignant à sa délibération celle du 20 octobre, concernant l'achat amiable à M. Barrois d'une bande de terrain de 5 mètres de largeur et située le long du bâtiment de la Maternité.

Ce terrain est destiné à assurer, suivant la demande du ministère, une plus grande vue directe aux baies prévues dans la façade latérale du bâtiment de la Maternité.

AUX MÉDAILLÉS DU TRAVAIL. — Les sociétaires sont priés d'assister aux funérailles de M. Henri-Arthur Leroux, décoré de la firme Aug. Lepoutre et Cie, lesquelles auront lieu demain samedi 27, à 14 h. 30 en l'église Saint-Pierre. Réunion à 14 h. 15, 22, rue Paul-Lafargue.

UNION CHORALE ET CERCLE SYMPHONIQUE CROISIEN. — Dimanche 28 novembre à 8 h., réunion au siège pour la présentation des souhaits de Sainte-Cécile au directeur.

WASQUEHAL

Une ré